



Une minorité Invisible

Pensée-y !

Association multi-ethnique pour l'intégration
des personnes handicapées (AMEIPH)



DANS CE NUMERO :

**L'intégration en
emploi...Est-elle
possible?**

Les dossiers en cours

Dossier Immigration
Dossier Aînés

Les Activités

Salon emploi
Concert bénéfice
Conférence à McGill
Semaine des adultes
en formation

COMITE DE REDACTION

Luciana Soave
Teresa Penafiel
Aurélie Bony

NOUS JOINDRE

6462 Boul. St-Laurent
Montréal, Qc, H2S 3C4

Tel : (514) 272-0680
1-866-318-0680
Fax : (514) 272-8530

ameiph@ameiph.com
www.ameiph.com

L'intégration en emploi... Est-elle possible ?

J'aimerais bien pouvoir dire « OUI », à cette question, mais...

Nombreux sont les « mais » lorsqu'on pense à la situation de « travailleur » dans le contexte actuel de la crise financière. Que dire donc, lorsque la question est posée en faisant référence aux personnes ayant de déficiences et issues de l'immigration? Est-il réellement possible qu'elles se trouvent un emploi?

Il est intéressant, voire important, de dire que l'AMEIPH a porté un intérêt constant sur la problématique de l'intégration en emploi tant à travers les changements de lois que sur la création de programmes reliés à l'employabilité. Bien sûr, elle a également supporté et accompagné ces personnes d'origines diverses et ayant une déficience qui étaient en « recherche d'emploi » et même préparé toute une trousse de matériel conçue pour l'intégration en emploi à l'attention des personnes ayant une déficience issues de l'immigration, des parents (plus particulièrement des parents d'adultes ayant une déficience intellectuelle) et des intervenants.

Toute cette expérience, ce travail semble se mettre en place présentement, par sa participation à la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal et a un comité conjoint de groupes concernés dont, le CAMO personnes handicapées, le CAMO personnes immigrantes et le ROSEPH font partis.

Le fait que différents interlocuteurs de la problématique « Handicap-Immigration » soient assis autour de la même table pour se pencher sur le sujet semble être très prometteur. Ajoutons à ceci la stratégie du MESS pour les personnes handicapées et l'ajout des fonds de la part du MICC. S'agit t-il d'une formule gagnante? : « **À une double contrainte, une double réponse ?** » Je crois que c'est au moins, une avenue nouvelle qui peut conduire à des réponses mieux ajustées à la réalité des personnes ayant des limitations et issues de l'immigration.

L'intérêt de trouver une réponse à la question est là, autant de la part de l'AMEIPH que des groupes concernés, sans oublier les premiers intéressés, les personnes en recherche d'emploi. Reste aux convives de cette table à servir le repas!

Voici le prochain objectif de l'Association : Tenant compte de l'importance du sujet, la Journée Minorité *inVISIBLE* édition 2009, sera organisée autour de l'intégration en emploi. Soyez prêts à participer et apporter votre expertise, vos inquiétudes, votre bonne volonté pour faire avancer le dossier de l'intégration en emploi pour les personnes ayant des incapacités issues de l'immigration. Un dossier qui, dans le contexte présent de contraintes financières, peut représenter beaucoup pour un groupe de personnes éloignées du marché de l'emploi qui souhaite se rendre VISIBLE!!

Vous êtes d'ores et déjà invités pour la Journée du 27 avril prochain à 13h30 au Centre St-Pierre. Sortez vos agendas car c'est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte!

Teresa Penafiel

LES DOSSIERS EN COURS

Dossier immigration

Depuis 1981, l'AMEIPH s'implique sur le dossier de l'immigration car la Loi fédérale sur l'immigration refuse de manière générale les familles qui souhaitent immigrer au Canada et dont le seul obstacle est le handicap d'un de leurs membres.

Cette interdiction s'est assouplie grâce à la Loi adoptée en 2002 pour les personnes faisant partie de la catégorie « regroupement familial », pour les personnes ayant demandé un visa de résident permanent en tant que réfugié ou personne de situation semblable (une personne protégée, l'époux, le conjoint de fait, l'enfant ou autre membre de la famille ...).

Malgré ce semblant d'« ouverture » et malgré la signature de la Convention des Droits des personnes handicapées, certaines personnes ayant des déficiences se font encore et toujours refuser sous le prétexte qu'elles représentent un risque de

« fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé ». (Art.38).

Un projet de Loi C-254, pour modifier l'article 38 a été déposé au Parlement canadien. Suite au refus ou renvois de certaines personnes, le Conseil canadien des personnes ayant des déficiences (CCD), a décidé de partir à l'attaque. L'AMEIPH s'investit également avec le CCD et la COPHAN pour faire en sorte que la Loi canadienne sur l'immigration arrête de considérer les personnes ayant des déficiences à priori comme un fardeau pour le système social et de santé et non pas comme des personnes d'abord.

Dans les jours qui viennent, l'AMEIPH participera à une conférence téléphonique et espère vous annoncer dans le prochain numéro l'avancement de ce dossier grâce à cette coalition de forces.

Rencontre avec la ministre des Aînés

La raison d'être de l'AMEIPH a commencé en 1981 autour d'un sujet exclusif : l'obtention des services nécessaires aux enfants immigrants ayant des déficiences. Très vite, les portes de l'organisme se sont ouvertes et la mission de l'AMEIPH s'est élargie pour répondre aux besoins des personnes immigrantes de tout âge et toutes formes de déficience.

Comme pour l'ensemble de la population québécoise, les personnes immigrantes et les personnes handicapées vieillissent et leurs besoins évoluent au fil du temps qui passe. Quelle est la réalité des personnes handicapées et issues de l'immigration une fois rendues à l'âge dit « d'Or »?

Pensons à la communication. La barrière linguistique est toujours présente et ce, même dans le cas des personnes ayant su maîtriser le français au cours de leur vie, mais qui, suite à un accident cérébro-vasculaire (ACV) ou en conséquence de la maladie d'Alzheimer, oublie la langue « seconde » pour ne garder que la langue maternelle. Que ce passe-t-il pour ces personnes rendues en CHSLD ?

Cet aspect en est un sur lequel l'AMEIPH a déjà fait ses preuves, travaillant avec le Comité des Communautés culturelles de l'Agence des Services sociaux et de la santé de la Montérégie, à la production d'un cahier de pictogrammes pour la communication en CHSLD.

Une réalité plus dure à vivre, est celle de l'abus envers les aînés, lorsque une déficience vient s'ajouter à l'âge et la situation d'immigration. Quelles défenses ont ces personnes ayant toujours été dépendantes de leur famille et à peine en contact avec la communauté ? N'oublions pas que la déficience est, encore de nos jours, une question un peu tabou pour certains groupes ethnoculturels.

Ces questions et bien d'autres ont été exposées à Madame Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés, lors d'une rencontre très encourageante qui permet d'envisager bien des actions futures. En effet, l'accueil chaleureux et la qualité d'écoute qu'elle a témoigné à l'AMEIPH tout au long de la rencontre, ont montré à quel point Mme Blais connaît la problématique et se sent prête à travailler pour améliorer ce qui est en place ou créer ce qui n'existe pas encore.

Nous croyons que le dossier de personnes aînés immigrantes et ayant des déficiences sera un « à suivre » qui s'ajoutera à d'autres sur lesquels l'AMEIPH travaille depuis fort longtemps.



Marguerite Blais
Ministre
responsable des
Aînés

LES ACTIVITÉS

Salon de l'emploi

Organisée par le CAMO pour Personnes Handicapées, la troisième édition de la journée contact aura lieu le 26 mars prochain.

Son but ? Favoriser l'employabilité des personnes ayant une limitation fonctionnelle (incluant les difficultés liées à la santé mentale ou aux troubles d'apprentissage).

Sous forme de salon, entreprises et chercheurs d'emploi se rencontreront et échangeront curriculum vitae & cartes d'affaire.

L'événement aura lieu le **jeudi 26 mars 2009** de midi à 18 heures au Centre Mont-Royal, 2200 rue Mansfield (Métro Peel)

Journée



Branchez-vous sur le réseau de l'emploi!

Faites passer le message dans vos réseaux !

Inscription gratuite avant le vendredi 20 mars 16h
Par téléphone au 1 888 522-3310 ou sur Internet
www.camo.qc.ca/journee-contact/formulaire.php

Qu'en est-il de L'AMEIPH dans tout ça? Comme l'édito de ce bulletin le rappelle, on la sait très impliquée sur le dossier de l'intégration au travail. Elle siège à la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal et depuis peu, s'investit dans le sous-comité de travail chargé de la promotion et de la sensibilisation. Récemment, elle a également établie un partenariat étroit avec le CAMO pour personnes handicapées, le CAMO pour personnes immigrantes et le ROSEPH dans un but de réflexion pour ajuster les pratiques de chacun et trouver des solutions pour rapprocher cette partie invisible de la population au marché de l'emploi.

C'est donc tout naturellement qu'elle a accepté de tenir un kiosque d'information lors de cette journée contact. A la fois pour renseigner les chercheurs d'emploi sur ses services d'accompagnements et pour les sensibiliser les employeurs à la double problématique vécue par les personnes handicapées issues de l'immigration en recherche d'emploi.

Concert au profit de l'AMEIPH

Alors qu'elle vient de lancer son 3ème album, « JE SUIS », Giorgia Fumanti part en tournée à travers l'Amérique du Nord, la Chine et l'Europe pour faire profiter petits et grands de ce nouveau petit bijou francophone.

Dans le cadre du festival *Montréal en lumière*, Giorgia Fumanti donnera un concert le vendredi **27 février prochain à 20h** à l'Église St-Jean Baptiste de Montréal située au 309 rue Rachel (coin Henri-Julien).

Fidèle à son esprit de générosité, et pour souligner son attachement à l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) dont elle est porte-parole depuis 2007, Giorgia Fumanti a décidé que les profits de ce concert seraient reversés à l'AMEIPH afin de favoriser le maintien et le développement des nombreux services que l'Association offre à des centaines de personnes handicapées d'origine immigrante. Ayant elle-même immigré au Québec et travaillé auprès des personnes handicapées, l'artiste d'origine italienne espère ainsi sensibiliser son public à cette cause. Pour plus d'information ou l'achat de billet, contactez l'AMEIPH 514 272-0680.





Conférence à l'université McGill

Le 2 février dernier, Luciana Soave, Directrice générale et Richard Asare, travailleur social contractuel, ont fait une présentation à l'Université McGill dans le cadre d'une semaine de sensibilisation organisée par le **Bureau d'éducation sur l'équité sociale et la diversité (SEDE)**, dans le but de sensibiliser les étudiants au respect des différences et à l'engagement social afin que notre société soit plus juste et plus ouverte. Grâce aux exemples de situations vécues par les deux animateurs ou par des personnes membres de l'AMEIPH, les étudiants ont pu réaliser la complexité du processus d'intégration que peuvent vivre les personnes ayant des déficiences issues de l'immigration, qui cumulent plusieurs problématiques.

Un deuxième groupe d'étudiants de McGill se rendra dans les locaux de l'AMEIPH en mars dans le même but : sensibilisation à la problématique, information sur la mission, le rôle et les activités de l'AMEIPH et aussi pour se familiariser avec le milieu communautaire. Bravo aux étudiants qui ont mis sur pied cet excellent Bureau d'éducation!

La semaine québécoise des adultes en formation

Du 28 mars au 3 avril prochain se tiendra la Semaine québécoise des adultes en formation. Pour souligner l'occasion, la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) et la table régionale de coordination de Montréal ont organisé le lancement « Fierté d'apprendre à Montréal, édition 2009 » le 4 février dernier à l'Hôtel de Ville de Montréal.

A cette occasion, l'AMEIPH a exposé 12 œuvres réalisées dans le cadre du programme « Je découvre...mon nouveau pays, ma nouvelle langue moi-même ». Ce programme s'adressant aux adultes issus des communautés ethnoculturelles ayant une déficience intellectuelle, propose un volet francisation et un volet expression artistique.

En plus de réduire les barrières culturelles et linguistiques, le programme « Je découvre... » développe la participation et la créativité des étudiants et permet, à terme, leur intégration globale.



Deux étudiants fiers de présenter leurs tableaux aux côtés de Madame Luciana Soave, directrice de l'AMEIPH



Services :

- Individualisés (Accueil, aide, soutien, séances d'information)
- En groupes (Groupe de discussion, cafés rencontre)
- Promotion & Défense des droits
- Programme d'intégration sociale et linguistique « Je découvre... »

Téléphone : (514) 272-0680

Sans-frais : 1-866-318-0680

Télocopie : (514) 272-8530

Messagerie : ameiph@ameiph.com

Web : www.ameiph.com

6462 Boul. St-Laurent

Montréal, Québec, H2S 3C4

L'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées est un organisme sans but lucratif dont la mission vise à faciliter l'intégration et améliorer la qualité de vie des personnes handicapées issues de l'immigration, quel que soit leur âge, leur type de déficience ou leur statut, ainsi que les parents et les membres de la famille d'une personne handicapée d'origine ethnoculturelle.